

Annexe 3. Formulaire de dépôt des listes CAC (collège D)

(Joindre impérativement la déclaration individuelle de candidature de chaque candidat)

La date limite de dépôt des listes de candidature est fixée au 5 avril 2023 à 12 heures 00 (ces date et heure sont impératives, aucune modification de liste ne sera possible ensuite)

COLLEGE D : USAGERS DOCTORANTS

Sièges à pourvoir : 6

Intitulé de la liste :

Liste présentée/soutenue par (1) (2) :

.....
.....
.....

Indiquer les candidats par ordre préférentiel

Civilité	NOM usuel et Prénom	ETABLISSEMENT
1 ...		
2 ...		
3 ...		
4 ...		
5 ...		
6 ...		
7 ...		
8 ...		
9 ...		
10 ...		
11 ...		
12 ...		

La liste doit être obligatoirement composée de douze candidats (six titulaires et six suppléants) et présenter alternativement : un candidat de l'UB, un candidat de l'UFC, et un candidat d'un autre établissement membre, dans un ordre indifférent ; et un candidat de chaque sexe.

Fait à,

le,

Signature du représentant
de la liste

Coordonnées du délégué de la liste (nom, prénom, tél, courriel) :

.....
.....

(1) Rayer, le cas échéant, la mention inutile- Mention facultative-

(2) En cas de soutien affiché par la liste, joindre les justificatifs.